

DÉCLARATION DU SNUipp FSU 28

CAPD du 29 janvier 2019

Madame L'Inspectrice d'Académie

Nous souhaitons développer deux des points à l'ordre du jour de cette CAPD.

Concernant la liste d'aptitude direction d'écoles 2 classes et plus, nous notons que le nombre de candidatures reste cette année encore très faible. La complexité de la fonction et des tâches qui leur incombent, font qu'aujourd'hui la mission de directeur d'école n'attire plus.

Les missions des directrices et directeurs d'école ont considérablement évolué ces dernières années, avec des responsabilités accrues et des demandes institutionnelles de plus en plus nombreuses, tandis que les emplois aidés qui aidaient au fonctionnement des écoles ont été supprimés. Ces missions nécessitent toujours plus de temps toujours plus de reconnaissance et toujours plus d'engagement. Il est donc nécessaire de trouver des réponses concrètes pour l'augmentation du temps de décharge et la revalorisation des rémunérations des directrices et directeurs d'école.

À l'inverse des deux principales préconisations de la mission parlementaire sur la direction d'école, la création d'un statut hiérarchique de directeur et la réorganisation territoriale des écoles élémentaires et maternelles, le SNUipp-FSU réclame des mesures permettant aux directeurs et directrices d'être davantage reconnus et disponibles pour les familles, les élèves, les différents partenaires de l'école.

Ces mesures doivent passer par le maintien d'école à taille humaine, la mise en place d'une réelle formation continue pour tous les directeurs et directrices d'école, la reconnaissance des spécificités du 1^{er} degré et l'importance du conseil des maîtres comme lieu démocratique de réflexion et de gestion de l'école, l'amélioration des rémunérations, la création d'emplois statutaires pour une aide pérenne à la direction et au fonctionnement de l'école, l'allègement des tâches. La profession, en votant massivement pour le SNUipp FSU lors des dernières élections professionnelles, a montré son attachement à ces valeurs.

Ce dont la direction et le fonctionnement de l'école ont besoin, ce sont des mesures qui améliorent concrètement le quotidien !

Un sujet extrêmement sensible pour beaucoup d'enseignants d'Eure-et-Loir est aussi abordé aujourd'hui. En effet, même s'il varie selon les années, le taux de satisfaction aux permutations reste parmi les plus faibles. Aujourd'hui encore, certains enseignants, bien qu'en situation de rapprochement de conjoint, avec des enfants à charge, sont obligés de se séparer de leur famille pendant plusieurs années, ce qui les plonge dans de grandes difficultés personnelles et professionnelles qu'on ne peut demander à notre département de régler par le biais de son mouvement intra-départemental.

D'autres, qui ne sont pas dans ces situations, mais enseignent dans le département depuis longtemps, n'ont quasiment aucune chance d'obtenir satisfaction, sauf évidemment pour des départements encore plus en difficultés que le nôtre.

Certes les inévitables et le recours à des « sur recrutements » de PES permettent « d'atténuer » les résultats des permutations, mais ils ne permettent pas d'inverser durablement la tendance.

Nous souhaitons donc avoir des informations sur le calibrage des mutations inter-départementales pour notre département et l'académie.



Avec le
SNUipp-FSU,
sortons
la tête
de l'eau.

Changeons

l'école,



SNUipp FSU 28
21 rue des Gdes P Couvertes
28000 CHARTRES
snu28@snuipp.fr
02.37.21.15.32

